

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2020-05-04

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 14 h le 4 mai 2020 par visioconférence

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar et Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine.

EST ABSENTE : Mme Danielle Côté

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance du conseil à huis clos et diffusion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2020
5. Rapport financier 2019 – faits saillants
6. Demande de dérogation mineure 2020-001
7. PIIA 4612 chemin de Capelton
8. Embauche d'un journalier et opérateur
9. Embauche d'une animatrice de camp de jour
10. Soumissions abat-poussière liquide et flocons
11. Acquisition d'une niveleuse
12. Nomination des membres du comité consultatif en environnement
13. Clôture de sécurité du stationnement municipal
14. Club de conservation du lac Massawippi
15. Adoption des comptes à payer
16. Correspondance
17. Divers
18. Deuxième période de questions
19. Clôture de la séance

20-05-04.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 14 h 01 et déclare la séance ouverte.

20-05-04.02

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS ET DIFFUSION

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU QUE le 26 avril 2020, la ministre de la Santé et des Services sociaux a pris l'arrêté ministériel 2020-029 qui vient modifier les règles sur la tenue des séances et de toute autre réunion au sein des organisations municipales;

ATTENDU la nouvelle obligation concernant la publication des délibérations et non seulement des procès-verbaux;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit publier l'enregistrement vidéo ou audio de ses délibérations et prises de décision ou un compte rendu de la teneur des discussions et du résultat des délibérations pour la période de la pandémie;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la tenue à huis clos des séances du conseil tant et aussi longtemps que de telles façons de procéder sont autorisées par le gouvernement et retenues par le conseil;

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

D'AUTORISER l'enregistrement vidéo des séances du conseil ainsi que leur diffusion sur le site internet municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 6 avril 2020 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.05

RAPPORT FINANCIER 2019 – FAITS SAILLANTS

Conformément aux articles 176.1 et 176.2.2 du Code municipal, la directrice générale dépose le rapport financier 2019 et le maire présente les faits saillants au conseil municipal.

20-05-04.06

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-001

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée à la municipalité pour la propriété située au 3375, chemin d'Albert Mines soit le lot 3 973 963;

ATTENDU QUE la marge latérale exigée au règlement zonage est de 5 mètres;

ATTENDU QUE la demande consiste à accepter la marge latérale de 4,74 mètres pour la résidence;

ATTENDU QUE le fait d'accorder la dérogation ne cause aucun inconvénient pour les propriétés avoisinantes;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent aux membres du conseil d'accepter la demande de dérogation mineure;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER la demande de dérogation mineure n° 2020-001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.07

PIIA 4612 CHEMIN DE CAPELTON

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour une résidence unifamiliale a été déposée pour la propriété située au 4612, chemin de Capelton, soit le lot 4 090 486;

ATTENDU QUE le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement no 2000-13 et recommandent aux membres du conseil d'accepter;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction du PPCMOI applicable pour cette propriété;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architectural pour le projet de construction situé au 4612, chemin de Capelton, soit le lot 4 090 486.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.08

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER ET OPÉRATEUR

ATTENDU QUE la municipalité souhaite pourvoir un poste de journalier aux travaux publics et opérateur de machinerie lourde;

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU

DE NOMMER M. Jean-Hugues Richard comme journalier aux travaux publics et opérateur de machinerie lourde;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat d'embauche de M. Richard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.09

EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer le personnel pour le camp de jour été 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

DE NOMMER Mme Tanya Breton-Maltais à titre d'animatrice;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil, tout document relatif à cette embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.10

SOUSSIONS ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE ET FLOCONS

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour la fourniture et l'épandage de calcium liquide pour la saison estivale 2020;

Somavrac inc.	19 200,50 \$ plus taxes
Les Entreprises Bourget inc.	18 584,50 \$ plus taxes

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour la fourniture et l'épandage de calcium en flocons pour la saison estivale 2020;

Somavrac inc.	555 \$ plus taxes par sac de 1000 kg
Sel Warwick	515 \$ plus taxes par sac de 1000 kg

ATTENDU QUE les soumissions sont conformes au devis;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

D'ATTRIBUER le contrat de la fourniture et l'épandage du calcium liquide pour l'été 2020 à Les Entreprises Bourget inc. pour 18 584,50 \$ plus taxes;

D'ATTRIBUER le contrat de la fourniture et l'épandage du calcium en flocons pour l'été 2020 à Sel Warwick.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.11

ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE

ATTENDU la volonté de la municipalité d'investir dans l'entretien des voies publiques et d'atteindre un plus haut degré d'indépendance dans l'entretien de ses chemins en été comme en hiver ;

ATTENDU la volonté de la municipalité d'effectuer le déneigement en régie interne;

ATTENDU l'opportunité d'acquérir une niveleuse usagée, Volvo G960 2007, d'Équipements Forcier Ltée pour ses besoins de nivelage et de déneigement;

ATTENDU QUE la municipalité a considéré plusieurs autres offres sur le marché;

ATTENDU QUE la municipalité estime que cet investissement sera bénéfique pour les services et contribuera à moyen et long terme à un meilleur contrôle des coûts pour les contribuables;

**IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER l'acquisition de la niveleuse usagée jusqu'à concurrence de 86 000 \$ avant taxes;

DE FINANCER l'acquisition par le fonds de roulement de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.12

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer les membres du comité consultatif en environnement en conformité avec la *Politique concernant la formation d'un comité consultatif et la nomination de ses membres*;

ATTENDU QUE les membres de comité qui ne sont pas déjà régis par un Code d'éthique d'élus ou d'employés sont tenus de signer le *Code d'éthique des membres de comités consultatifs du Canton de Hatley*;

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

DE NOMMER les personnes suivantes au comité consultatif en environnement pour un mandat se terminant le 1^{er} novembre 2021 :

Madame Danielle Côté, conseillère

Madame Sylvie Cassar, conseillère

Madame Marie-Michèle Dorais, citoyenne

Monsieur Jean-Claude Favreau, citoyen

Monsieur Gilles Forget, citoyen

Monsieur Sylvain McLean, citoyen

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.13

CLÔTURE DE SÉCURITÉ DU STATIONNEMENT MUNICIPAL

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer la glissière de sécurité du stationnement municipal;

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

ATTENDU l'offre de service de Mirtec pour la réalisation d'une clôture de style glissière en bois;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

QUE le conseil accepte la soumission de Mirtec, jusqu'à concurrence de 5 530 \$ plus taxes pour la fourniture et l'installation d'une glissière en continu pour le stationnement municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.14

CLUB DE CONSERVATION DU LAC MASSAWIPPI

ATTENDU QUE le *Club de Conservation du lac Massawippi* sollicite l'appui financier de la municipalité pour soutenir ses activités d'ensemencement de truites dans le lac Massawippi, pour améliorer les infrastructures de sa pisciculture et pour continuer de produire des activités d'initiation à la pêche pour les jeunes de la région;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER un don de 850 \$ pour soutenir le Club de Conservation du lac Massawippi en 2020.

M. PATRICK CLOWERY S'ABSTIENT DE VOTER ET DE PARTICIPER À LA DISCUSSION SUR CETTE QUESTION.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.15

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	37 895.62 \$
Chèques fournisseurs 202000282 à 202000358	217 287.21 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 5 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-05-04.16

CORRESPONDANCE

20-05-04.17

DIVERS

20-05-04.18

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

20-05-04.19

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Vincent Fontaine propose la clôture de la séance à 19 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

Martin Primeau
Maire

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale